

Conseil d'administration

Séance du 10 juin 2026, sous la présidence de M. Alain BLONDEAU

Présents :

M. Philippe BIALAIS,
M. Alain BLONDEAU,
M. Sébastien BROGNIART,
M. Maxime CABAYE, *en visio*
M. Michel COLIN,
M. Roland D'ARGY,
M. Frédéric FAUCOMPRESZ.

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Michel COLIN*
Mme Dominique GANTIEZ,
M. Julien PILETTE, *pouvoir donné à M. Sébastien BROGNIART*
Mme Isabelle POLLET, *pouvoir donné à M. Alain BLONDEAU.*

Délibération n°26.11

Objet : Exercice 2025 - Adoption du compte administratif

Adoptée à l'unanimité, abstention de M. Roland D'ARGY

Délibération n°26.11

séance du 10 juin 2026

Sourcéo – Exercice 2025 - Adoption du compte administratif

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte Administratif (CA) de l'exercice 2025 vous est présenté pour avis en **annexe**.

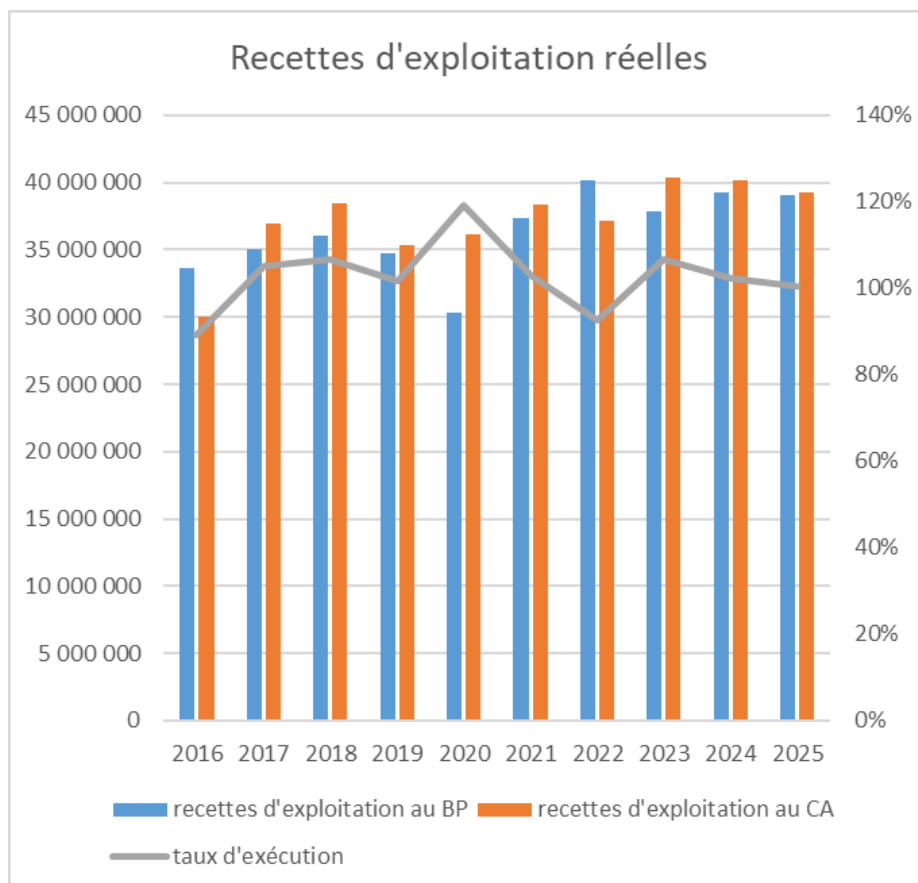
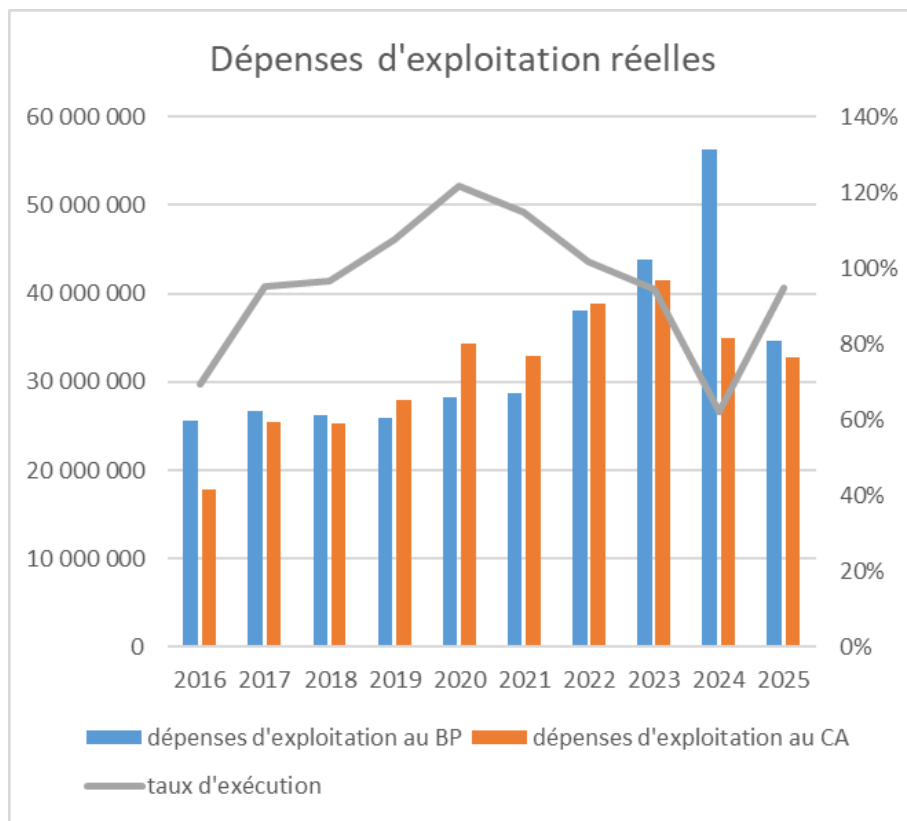
Évolution des masses

Hors dépenses et recettes d'ordre, l'**évolution des masses** (en EUR HT) **par section** est la suivante :

Section d'Exploitation

Exploitation						
budget primitif	dépenses		exercice	budget primitif	recettes	
	compte administratif	taux d' exécution			compte administratif	taux d' exécution
25 668 150	17 798 486	69%	2016	33 632 015	30 016 699	89%
26 715 766	25 391 766	95%	2017	35 070 000	36 916 179	105%
26 193 839	25 279 058	97%	2018	36 033 000	38 463 860	107%
25 969 659	27 965 039	108%	2019	34 723 570	35 347 837	102%
28 223 023	34 399 494	122%	2020	30 304 200	36 132 049	119%
28 692 739	32 909 769	115%	2021	37 317 520	38 356 592	103%
38 087 679	38 802 362	102%	2022	40 148 226	37 151 369	93%
43 895 548	41 513 237	95%	2023	37 877 130	40 394 190	107%
56 311 227	35 019 688	62%	2024	39 240 135	40 116 503	102%
34 601 302	32 830 833	95%	2025	39 081 622	39 243 492	100%

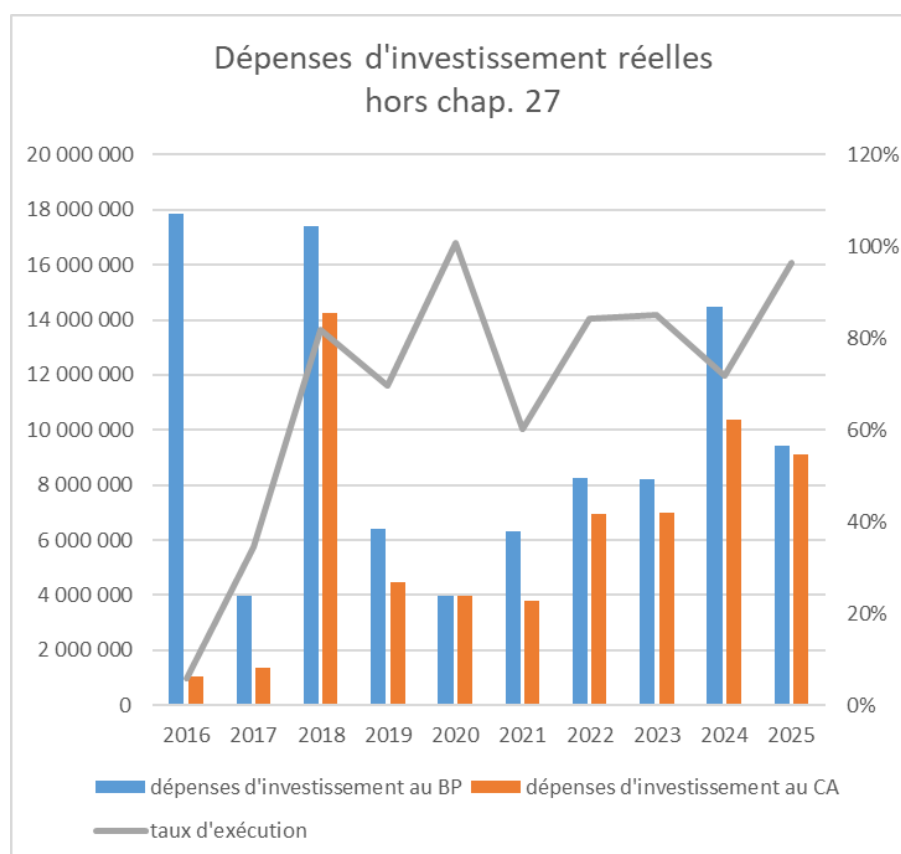
L'exercice 2025 confirme la maîtrise des charges d'exploitation, allant même en deçà des crédits inscrits au BP (-1 770 469 EUR) ; tandis que les recettes sont conformes à la prévision.



Section d'Investissement

Investissement (hors chap. 27 utilisé pour équilibrer la section)

dépenses			exercice	recettes		
budget primitif	compte administratif	taux d'exécution		budget primitif	compte administratif	taux d'exécution
17 861 725	1 059 443	6%	2016	10 000 000	10 007 194	100%
3 970 000	1 374 091	35%	2017		0	
17 386 640	14 226 912	82%	2018	7 568 479	5 520	0%
6 384 629	4 448 971	70%	2019		18 650	
3 953 866	3 983 970	101%	2020		4 464	
6 291 697	3 783 061	60%	2021	55 667	0	0%
8 253 509	6 954 900	84%	2022	2 617 937	2 295 482	88%
8 222 524	6 986 803	85%	2023	3 930 281	8 306 333	211%
14 466 884	10 373 490	72%	2024	14 476 884	1 684 565	12%
9 427 695	9 098 405	97%	2025	4 957 375	4 734 487	96%



Les investissements sont en recul de 12.3% sur un an, comme prévu (en raison de la temporalité de projet et de l'abandon de projet de continuité d'activité électrique sur les usines de l'Arbrisseau et de Roncq), mais avec un excellent taux d'exécution (97%) en 2025.

Le taux d'exécution des recettes réelles d'investissement est également bon cette année.

Evolution des postes

Hors dépenses et recettes d'ordre, hors dépenses imprévues inscrites au BP, l'**évolution** (en EUR HT) **des postes de la section d'Exploitation** est la suivante :

Analyse de l'évolution de l'équilibre de la section d'Exploitation

Dépenses d'Exploitation

Dépenses d'exploitation (par chap.)	Exercice 2025			BP 2026
	BP	CA	Réalisé	
Charges à caractère général (011)	27 085 011	25 616 632	94,6%	26 990 775
Charges de personnel (012)	7 016 286	6 682 801	95,2%	7 030 500
Autres charges gestion courante (65)	5	3	58,0%	5
Charges exceptionnelles (67)	0	531 398		0
Total	34 101 302	32 830 833	96,3%	34 021 280

Au BP 2025, il était prévu 34 101 302 EUR de dépenses réelles en Exploitation (hors dépenses imprévues), détaillées comme suit pour les plus significatives (> 100 000 EUR) :

- 11 882 080 EUR d'achats d'eau (auprès du SMAEL pour les importations d'eau de la Lys, de Noréade pour les achats de secours) ;
- 7 556 286 EUR de charges de personnel dont 540 000 EUR pour les agents MEL mis à disposition et la retraite des détachés, sachant que 2 680 000 EUR sont refacturés à la MEL en maîtrise d'œuvre sur les travaux des réseaux de distribution et de défense incendie ;
- 2 900 000 d'électricité (EDF) ;
- 2 848 124 EUR de redevance Agence de l'eau sur les volumes prélevés ;
- 2 113 000 EUR d'entretien maintenance des usines (ce poste regroupe les art. 6063 / 6068 / 6135 / 6152 / 6155 / 6156) ;
- 1 952 000 EUR de produits de traitement (Carmeuse pour la chaux, Gazechim pour le chlore et tous les autres via Veolia) ;
- 1 490 000 EUR de refacturation de charges par la MEL au titre de la mutualisation (analyses labo, taxes foncières, locations mobilier / informatique / parc auto, forfait masse salariale...) ;
- 810 000 EUR de taxes et redevances d'assainissement ;
- 773 817 EUR d'études ;
- 394 092 EUR de location et 97 212 EUR de charges pour le bail de l'agence (Biotope 2) et des ateliers à Ronchin ;
- 332 000 EUR de recyclage des billes de décarbonatation et des boues des usines à process ;
- 240 000 EUR d'achats de tickets restaurant (Edenred) ;
- 201 880 EUR de frais de télécommunications (Orange) ;
- 163 500 EUR pour la formation ;
- 156 000 EUR d'analyses CARSO (hors prestations du labo de la MEL, estimées à 600 000 EUR dans la mutualisation) ;
- 120 000 EUR de gardiennage (Lysécurité).

Les dépenses réelles en Exploitation constatées au compte administratif s'élèvent à **32 830 833 EUR** (-6,3% / CA 2024), soit un taux d'exécution du BP de 94.9% et se détaillent comme suit :

- 11 458 767 EUR d'achats d'eau (-3.6% / BP 2025 et -12.8% / CA 2024)
 - ☛ la consigne de l'AOT d'importer auprès du SMAEL les volumes maximaux prévus au contrat a pu être respectée globalement cette année en dépit d'un étiage de la Lys long (du 12 août au 4 décembre) où Sourcéo importe alors les volumes que le SMAEL peut lui mettre à disposition
- 7 208 441 EUR de charges de personnel (-4.7% / BP 2025 et -1.0% / CA 2024) dont 525 641 EUR (-2.7% et -21.4% respectivement) pour les agents MEL mis à disposition (en diminution) et la retraite des détachés, sachant que 2 419 899 EUR (-7.5% / BP 2025 et +4.0% / CA 2024) ont été refacturés à la MEL en mission de maîtrise d'œuvre
 - ☛ la maîtrise de la masse salariale reste conforme à la trajectoire définie par la Régie
- 3 112 495 EUR d'électricité (+14.7% / BP 2025 et / CA 2024)
 - ☛ le réalisé 2025 inclut la majeure partie de la facture de décembre 2024 (l'engagement rattaché était insuffisant... la prévision de rattachement en fin d'exercice reste toujours délicate en raison de l'édition tardive des factures, jusque mai 2026 cette fois-ci), en tenant compte des factures et avoirs reçus depuis uniquement au titre de 2025, le coût du poste électricité est plutôt de 2 976 310 EUR (+2.6%)
- 2 856 535 EUR de reversement de redevance à l'Agence de l'eau (+0.3% / BP 2025 et montant identique au CA 2024)
 - ☛ la hausse du taux de 18% est compensée par la baisse des volumes pompés ; pour mémoire, le reversement des redevances de prélèvement facturées aux clients s'effectue à l'année N+1
- 1 669 987 EUR d'entretien et de maintenance des usines (-21.0% / BP et +17.6% / CA 2024)
 - ☛ surestimation de l'enveloppe entretien – maintenance en 2025 (un montant proche ayant été repris au BP 2026, il conviendra de s'ajuster en 2027 si la tendance se confirme)
- 1 675 574 EUR de produits de traitement (-14.2% par rapport au BP 2025 et +5.5% / CA 2024)
 - ☛ « L'économie » réalisée s'explique essentiellement par l'arrêt de la production à l'Arbrisseau un trimestre (impact de la chaux)
- 2 094 733 EUR de charges de mutualisation avec la MEL (+40.6% / BP et +8.6% / CA 2024)
 - ☛ les 500 000 EUR inscrits en dépenses imprévues (chap. 022) au BP ont été intégralement affectés (arrêté n°25.02 du 3 novembre dernier dont vous avez pris connaissance au Conseil d'administration du 3 décembre) pour abonder ce poste et pouvoir payer les dépenses de mutualisation (N.B. : 2 026 989 EUR ont été en définitive facturés avec la facture du 4^{ème} trimestre reçue fin mars) ;
- 757 213 EUR de taxes et redevances (-6.5% / BP 2025 et +21.3% / CA 2024)
 - ☛ concerne principalement la redevance d'assainissement (moins sur le taux, +3.2% à l'Arbrisseau, que sur l'assiette des volumes)
- 73 771 EUR d'études (-90.5% / BP 2025 et -70.2% / CA 2024)
 - ☛ ce qui concerne la R&D a été basculée en investissement, soit près de 300 000 EUR... corrigé de ce changement d'imputation (art. 617 → art. 2032), le réalisé ressort à 366 954 EUR (-52.6% / BP)
- 499 427 EUR de location et charges du bail de l'agence et des ateliers (+1.7% / BP 2025 et +4.2% / CA 2024)
 - ☛ le loyer est actualisé (+3.5%) avec une revalorisation de la provision pour charges (+6.9%)
- 90 685 EUR de recyclage des billes de décarbonatation et des boues (-72.7% / BP 2025 et -59.3% / CA 2024)
 - ☛ le poste (art. 611) comprend principalement la gestion des boues (partie récurrente) et le curage de lagunes (partie fluctuante selon les années) assurés par Veolia Agri France (ex-SEDE) en groupement de commandes avec la MEL et, dans une moindre mesure, le recyclage des billes de décarbonatation (SIMC) ; l'absence de curage de boues cette année (celui d'Hempemont a été reporté) et l'arrêt de l'Arbrisseau limitent ce coût en 2025

- 170 974 EUR d'achats de tickets restaurant (-28.8% / BP 2025 et +35.7% / CA 2024) ;
☛ le basculement aux tickets restaurant de l'ensemble des salariés bénéficiant de panier repas n'a pu se faire en totalité
- 118 282 EUR de télécoms (-41.4% / BP 2025 et +9.8% / CA 2024)
☛ marché en groupement de commandes avec la MEL (Orange), Sourcéo ne gère en direct que les lots de son activité industrielle (le reste est mutualisé) ; le coût des abonnements a considérablement baissé l'an dernier sans toutefois expliquer cet écart (prévision au BP largement surestimée)
- 178 341 EUR pour la formation (+9.1% / BP 2025 et +16.6% / CA 2024)
☛ le dépassement de la prévision initiale traduit l'effort fait en coaching et accompagnement des managers
- 143 016 EUR d'analyses CARSO (-8.3% / BP 2025 et +18.3% / CA 2024) ;
☛ le budget des analyses est en hausse en 2025, suivant les exigences réglementaires
- 82 693 EUR de gardiennage (-31.1% / BP 2025 et -12.2% / CA 2024) ;
☛ prévision au BP surestimée (la prestation comporte néanmoins une partie variable lorsque l'agent de sécurité intervient sur intrusion, ce qui explique les fluctuations annuelles).

Recettes d'Exploitation

Au BP 2025, il était prévu 39 081 622 EUR de recettes réelles en Exploitation, les plus significatives :

- 31 965 669 EUR de ventes d'eau en gros (art. 70118),
- 4 193 198 EUR de redevance Agence de l'eau à prélever sur les ventes (art. 701251),
⇒ Le BP ayant été adopté avant le changement de nomenclature au 1^{er} janvier 2025, l'art. 701251 disparaissant, la redevance est dorénavant directement imputée à l'art. 70118, soit un total de 36 158 867 EUR,
- 2 616 000 EUR de refacturation de la maîtrise d'œuvre des investissements sur les réseaux de distribution d'eau et de défense incendie,
- 208 805 EUR de produits divers à l'art. 7588.

Les recettes réelles en Exploitation inscrites au compte administratif sont de **39 243 492** (+0.4% / BP 2025 et -2.2% / CA 2024). La baisse annuelle des recettes depuis 2023 se poursuit mais elle est plus prononcée (-873 011 EUR) en 2025 qu'en 2024 (-277 687 EUR, -0.7%).

Elles se répartissent pour les plus significatives sur les natures suivantes :

- 36 011 904 EUR de ventes d'eau en gros (-0.4% / BP 2025 et -0.7% / CA 2024)
☛ pour mémoire, sous l'effet du chemin de performance d'Iléo, les volumes vendus à Iléo (92% du chiffre d'affaires des VEG) baissent avec un tarif aussi en retrait (actualisation négative, -1% en 2025)
- 2 647 948 EUR de refacturation à la MEL de la maîtrise d'œuvre (+1.2% par rapport au BP et +4.0% / CA 2024)
☛ pour mémoire, le coût du service (salaires chargés + charges d'exploitation) est refacturé à la MEL à prix coûtant ; le montant des salaires chargés fluctue chaque année surtout en fonction des départs en retraite (notamment du poids des indemnités du groupe fermé des salariés Eaux du Nord transférés à la régie au 1^{er} janvier 2016)
- un produit exceptionnel (art. 7718), 229 339 EUR d'apurement d'engagements de dépenses 2024 rattachés (-75.0% / CA 2024)
☛ rattachement des engagements en fin d'exercice en net progrès (montant apuré quatre fois supérieur en 2024)

- 174 726 EUR de produits divers à l'art. 7588 (-16.3% / BP 2025, +10.3% / CA 2024)
 - ☛ pour l'essentiel, 111 657 EUR d'indemnité de limitation de pompage à Pérenchies (Roxane) et 52 278 EUR de part salariale sur les titres restaurant (explique l'écart / BP, en l'absence de basculement complet de salariés du panier repas au ticket restaurant)
- Les atténuations de charges (chap. 013) se composent de 106 673 EUR d'IJSS (+69.3% / BP 2025, + 31.4% / CA 2024) et 50 932 EUR de remboursements pour les arrêts longs entraînant un relai de l'assurance prévoyance (+324.4% / BP 2025 et +57.7% / CA 2024)
 - ☛ l'année a été « plombée » par des arrêts sans discontinuité dont ceux d'une personne à présent en retraite et de deux autres licenciées au printemps dernier.

Hors dépenses et recettes d'ordre, l'évolution (en EUR HT) en Investissement est la suivante :

Analyse de l'évolution de l'équilibre de la section d'Investissement

Dépenses d'Investissement

Dépenses d'investissement (par chap.)	Exercice 2025			BP 2026
	BP	CA	Réalisé	
Immobilisations incorporelles (20)	515 767	353 830	68,6%	733 046
Immobilisations corporelles (21)	747 127	922 440	123,5%	1 880 362
Immobilisations en cours (23)	7 664 801	6 918 569	90,3%	8 347 637
Total	8 927 695	8 194 838	91,8%	10 961 044

Au BP 2025, il était prévu 8 927 695 EUR de dépenses réelles en Investissement hors chap. 27 et dépenses imprévues, soit :

- 7 664 801 EUR d'immobilisations en cours (travaux sur les bâtiments et les installations) ;
- 747 127 EUR d'immobilisations corporelles (acquisitions foncières, équipement industriel) ;
- 515 767 EUR d'immobilisations incorporelles (études, logiciels...).

Les dépenses réalisées sur ces seuls chapitres 20, 21 et 23 sont de **8 194 838 EUR** (-8.2% / BP 2025 et -15.0% / CA 2024), se décomposant de la sorte :

- 6 918 569 EUR d'immobilisations en cours (-9.7% / BP 2025 et -18.7% / CA 2024) :

Les projets (pour les plus significatifs, > 100 000 EUR)

- ☛ l'achèvement de la réfection du **champ captant d'Emmerin** (Sogea et Eiffage principalement, 2 159 965 EUR ;
- ☛ la poursuite de la **mise en sûreté** des usines (groupement de commandes VIA2S – DRAPIER), 694 077 EUR ;
- ☛ l'achèvement de la réfection de l'**automatisme** et création d'un **nouveau forage** de l'usine de **Tourcoing Les Francs**, marché alloti (SET), 367 668 EUR ;
- ☛ l'achèvement de l'installation du **groupe électrogène** de **Wattrelos Beck** (ENERIA GECITEC), 1 299 153 EUR ;
- ☛ la réfection de l'électricité du **forage F32** (CIEMA INEO) à **Hempempont**, 177 818 EUR

Volet maintenance et réparation

- ☛ le volet travaux de maintenance et de réparation représente 2 024 952 EUR (1 533 113 EUR via le service Production, 492 839 via le service Projets et Supports Opérationnels)
- 922 440 EUR d'immobilisations corporelles (+23.5% / BP 2025, +13.1% / CA 2024)
 - ☛ renouvellement et acquisition d'équipements liés pour l'essentiel aux marchés VEOLIA (581 104 EUR dont 233 562 EUR pour les cinq **cuves anti-bélier des Ansereuilles, non prévues au BP**), les autres fournisseurs représentant des montants annuels bien plus faibles, comme les pompes (ELECTROTEC, 87 023 EUR), le matériel d'automatisme (SEMERU, 48 421 EUR), les colonnes d'exhaure (HYDRO ASSISTANCE, 44 142 EUR), l'informatique industrielle (centrale d'achats CAP TERRITOIRES, 43 279 EUR)...

- 353 830 EUR d'immobilisations incorporelles (-31.4% / BP 2025, +12.6% / CA 2024)
 - ☛ il s'agit principalement de la mise en place d'une **suite logicielle pour l'exploitation des données** de production d'eau (SOGETREL INTENT, 105 277 EUR), de **R&D sur les CAG** (VEOLIA, 133 390 EUR) **et sur les micropolluants** (SUEZ CIRCET, 22 950 EUR), d'**études géotechniques** (21 644 EUR)...

Recettes d'Investissement

Les recettes réelles d'investissement inscrites au BP étaient composées de 4 537 491 EUR d'avances remboursables et de 419 884 EUR de subventions Agence de l'eau.

Les 1^{ères} n'ont pas été appelées en l'absence de besoin de financement (suite à l'intégration au BS des excédents antérieurs). Les 2^{ndes} n'ont pas été encaissées.

En définitive, l'inscription au BS de réserves (art. 1068), à hauteur du déficit de la section d'investissement constaté au compte administratif 2024 est venu compenser la non-réalisation des recettes inscrites au BP (-4.5% / BP 2025, +181.1% / CA 2024).

Conclusion

Les **charges d'exploitation** sont bien **maîtrisées**, la régie redégageant un excédent d'exploitation depuis deux ans (le déficit était de 1 119 048 EUR en 2023 et de 1 650 994 EUR en 2022), **excédent de 3 478 685 EUR en 2025**. Mais il était de 5 214 111 EUR en 2024 (-33%).

Les recettes de VEG suivent le chemin de performance d'Iléo (volumes en baisse) et sont pénalisées par une actualisation du tarif négative depuis trois ans.

En conséquence, il vous est demandé de :

- 1°) donner acte de la présentation du compte administratif **ci-joint** et en arrêter les résultats définitifs ;
- 2°) constater des identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3°) émettre un avis favorable au compte administratif de l'exercice 2025 ;
- 4°) déclarer les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes et annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.